AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 mars 2025

IA et supervision : enseignements des expérimentations de l'AMF sur la possibilité d'un traitement automatisé des reportings réglementaires

L'AMF partage les enseignements de ses dernières expérimentations sur l'exploitation automatisée des données réglementaires.

Après une première étude menée en 2022 sur l'automatisation du traitement des mentions de risques dans les documents des sociétés cotées, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a poursuivi ses travaux en 2023 et 2024 pour explorer le potentiel de l'intelligence artificielle et des outils d'extraction automatisée dans l'analyse des reportings réglementaires.

Télécharger le contenu

Mots clés INNOVATION MARCHÉS POST-MARCHÉ INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

28 mai 2026

Décision relative aux modifications des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Aquis Exchange Europe, concernant le lancement d'une secon...

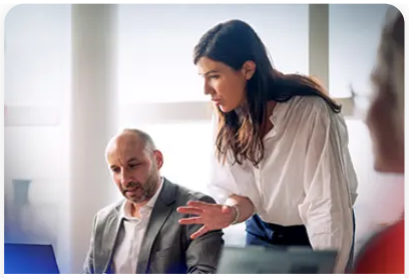

ACTUALITÉ

INNOVATION

18 mai 2026

France FinTech, l'ACPR et l'AMF lancent l'appel à candidatures pour participer à la 6ème édition des French FinTech Weeks

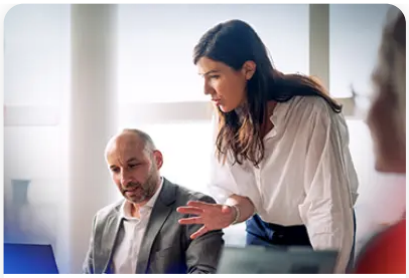

ACTUALITÉ

POST-MARCHÉ

12 mai 2026

T+1 : l'Autorité des marchés financiers lance une courte enquête publique à destination des acteurs de la Place

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02